



UGSEL Nationale
277, rue Saint-Jacques 75240 PARIS Cedex 05
Tél : 01.44.41.48.52
Courriel : v-proy@ugsel.org



RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Contacts

GEFFROY Yann 06 .72 .50 .59.33

UGSEL Morbihan

Tél : 02.97.40.77.30 / Courriel : ugsel56@wanadoo.fr

Documents : Tous les documents officiels sont téléchargeables sur le site de l'UGSEL Nationale.

Accueil

PASSAGE OBLIGATOIRE pour la récupération des dossards, tickets repas, souvenirs...

- Le **Jeudi 24 mai de 17h00 à 20h00** au Stade de Kercado 28, Rue Winston Churchill 56000 VANNES.(salle Deleau)
- Ou le **Vendredi 25 mai de 8h00 à 12h00** sur le stade de Kercado – 28, Rue Winston Churchill 56000 VANNES.

Pour tous les groupes qui arrivent en car : celui-ci déposera obligatoirement le groupe à l'entrée du stade de Kercado et devra se garer au Parc Chorus (parking qui se trouve à 1km du lieu de compétition)

Lieu de compétition

- Stade de Kercado 28, Rue Winston Churchill 56000 VANNES.

Transports

Des navettes sont mises en place : uniquement pour les hôtels desservis (cf. liste)

- **Navettes pour l'ensemble de la compétition** : 40€ par personne du jeudi soir au samedi midi (retour gare Sncf).
Un accueil est possible à la gare SNCF (le préciser sur le questionnaire). Ces navettes comprennent les déplacements entre le lieu d'hébergement (**à préciser sur le questionnaire**), de restauration et de compétition.
- **Navettes « amplitude »** le samedi matin : 5€ par personne.
Ces navettes sont prévues pour gérer les amplitudes horaires des conducteurs.

HORAIRES DES NAVETTES :

- Jeudi 24 mai : retour à l'hébergement pour 21h00, après le repas du soir (départ Collège Sacré Cœur VANNES).
- Vendredi 25 mai : Arrivée au stade pour 8h00 – Retour à l'Hôtel pour 21h00, après le repas du soir (départ Collège Sacré Cœur VANNES).
- Samedi 28 mai : Arrivée au stade pour 7h30.

Rappel : Les départs vers les hébergements se font du collège Sacré Cœur VANNES 13, Rue Amiral Defforges 56000 VANNES
Pas de navette à la carte.

Restauration

Un service de restauration est mis en place (repas chauds uniquement les jeudis et vendredis soirs, panier repas les vendredis et samedis midis).

- **Midi** : au stade de Kercado, au prix de **6.50€** (11h à 14h).
- **Soir** : au Collège Sacré Cœur VANNES 13, Rue Amiral Defforges 56000 VANNES au prix de **9.00€** (19h00 à 20h30). **15' à pied à partir du stade.**
- **Panier repas** pour les retours du samedi 26 mai uniquement au prix de **6.50€** (disponibles à partir de 11h30).

<u>Hébergement</u>	Pas d'hébergement organisé par l'UGSEL Morbihan. Une liste d'hôtels est proposée sur le site de l'UGSEL nationale.
<u>Droits d'engagement</u>	11.50 € par athlète.
<u>Primes Kilométriques</u>	La prime kilométrique versée en 2018 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur la base de 0,02 € par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet aller et retour, référence dicoroute).
<u>Questionnaire organisateur</u>	Les établissements doivent retourner le questionnaire de participation à l'UGSEL Morbihan – 3, Allée des Fougères Le Vincin 56610 ARRADON accompagné du règlement par chèque à l'ordre de l'UGSEL Morbihan pour le VENDREDI 11 MAI 2018.
<u>Souvenirs</u>	Un T-shirt sera offert à tous les athlètes et jeunes juges.
<u>Responsabilité</u>	Les accompagnateurs (Prof EPS, parents ou autres) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs équipes et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour. De plus, l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

<u>Règlements</u>	Se référer aux Règlements Généraux et Particuliers 2016-2020 (saison 2017 - 2018) parus sur le site de l'UGSEL Nationale : www.ugsel.org
<u>Représentants du bureau national</u>	Denis CHAEZAUD – Didier CATTART et Virgile FUCHS
<u>Directrice Technique Des Compétitions</u>	Véronique PROY
<u>Directeur de réunion</u>	Alain GUENZI
<u>Juge arbitre général</u>	André KERVEILLANT
<u>Juges arbitres</u>	C. BEWEY – JF. CHARLOT – AL. ESPERET – J. FIEVRE – JY. LEGRAND – S. RIGOT
<u>Sélectionneur FISEC</u>	Samuel AUNEAU
<u>Charte Ethique et Sportive</u>	Toute participation à un championnat implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive
<u>Jury</u>	<p>Les fonctions seront attribuées sur place. La réunion de jury est prévue le vendredi 25 mai à 8 h 45. Tous les membres du jury (national, jurys équipes adulte et jeune), devront porter la tenue officielle fournie par l'UGSEL.</p> <p>Les jurys équipes ne pourront être remplacés lors de la 2^e journée, sauf en cas de maladie ou blessure.</p>
<u>Jury équipes</u>	Tous les établissements scolaires ayant au moins une équipe qualifiée devront fournir un jury adulte et un juge scolaire formé. (Voir article 10 du règlement Athlétisme en plein air)
<u>Jury d'appel</u>	(cf. art 16.3 des règlements généraux) : Le jury d'appel est composé de 3 à 5 personnes : le (la) délégué(e) de la CTN, le (la) Président(e) du comité d'organisation ou son (sa) représentant(e), un membre du jury, plus éventuellement deux personnes à désigner sur place.
<u>Règlement disciplinaire</u>	<p>Conformément à l'article 20 des règlements généraux de l'UGSEL :</p> <p>« Les représentants du Conseil National, de la Commission Sportive Nationale, présents à la compétition, avec le Comité Organisateur, peuvent prendre ensemble et d'un commun accord dans le cas prévu à l'article ci-dessus et après enquête, toute sanction qui s'impose (rappel à devoirs, suspension ou expulsion d'un joueur, d'un dirigeant ou d'une équipe) et exiger le remboursement des dégâts constatés.</p> <p>Lire également les articles 24, 25 et 26 (2^{ème} alinéa) des règlements généraux.</p>
<u>Lutte contre le dopage :</u>	Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle anti-dopage au cours de championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage.

Dans cette éventualité, il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.

Partenariat avec l'AFLD

Nous formaliserons notre partenariat avec l'AFLD par la mise en place d'un atelier de prélèvement, à titre pédagogique et sur la base du volontariat. C'est avant tout une démarche de sensibilisation quant aux risques encourus et liés à l'utilisation de substances interdites, dans le cadre de la pratique de compétitions sportives. (cf. document sur le site à l'attention des participants et de leurs parents (autorisation parentale oblige).

Tenue vestimentaire :

Le **port du maillot de l'établissement est obligatoire** (cf. art 26 & 27 des règlements généraux). Le maillot des clubs ou le maillot publicitaire est interdit. **Le short ou le cuissard est obligatoire**, en aucun cas les deux ensemble ne seront tolérés. Le bermuda ou le caleçon dépassant du short est interdit.

Tenue des athlètes :

Pendant la participation aux épreuves et la remise des médailles, les « MAQUILLAGES et GRIMAGES » sont interdits.

Accès

à l'aire de compétition :

L'accès aux aires de compétition ne sera permis qu'aux athlètes devant disputer une épreuve et aux membres du jury officiant réellement. Cette entrée se fera en groupe avec le responsable du concours ou un des starters adjoints.

Matériel

A l'exception des perches, **aucun engin personnel** ne sera admis lors de la compétition, sauf avis contraire du Juge Arbitre.

Confirmation Equipes et Jury

La confirmation de participation des équipes et jury devra parvenir au secrétariat national par mail à y-proy@ugsel.org au plus tard pour le **mardi 15 mai 2018**.

USPORT

Les enseignants d'EPS ou à défaut (à titre tout à fait exceptionnel) les comités devront obligatoirement sur USPORT :

Supprimer les élèves qualifiés au championnat national mais qui ne participeront pas (cf.vidéo sur Ugselnet).

Faire tout changement de noms dans les équipes de relais en indiquant les performances de référence pour chaque épreuve afin de pouvoir ensuite faire les séries (cf. vidéo sur Ugselnet) et ce au plus tard 96 heures avant le début des championnats, soit avant le lundi 21 mai 2018. Passé ce délai, les inscriptions et modifications sur USPORT seront fermées. Les modifications d'équipe de relais ne seront ensuite acceptées par le directeur de compétition et le représentant des Services Nationaux de l'Ugsel que sur présentation d'un justificatif (certificat médical établi obligatoirement par un médecin pour les motifs d'ordre médicaux – lettre du chef d'établissement pour les autres motifs ou présentation de convocation à un examen) ou si cela invalide l'équipe.

Pour les individuels qualifiés qui participent à la compétition et les membres des équipes de relais qui ne changent pas, il n'y a aucune manipulation de confirmation à faire sur USPORT.

MODIFICATION DES EQUIPES SUR USPORT Les enseignants d'EPS ou à défaut (à titre tout à fait exceptionnel) les comités devront obligatoirement sur USPORT

Faire tout changement de noms dans les équipes en indiquant les performances de référence pour chaque épreuve afin de pouvoir ensuite faire les séries et les groupes de niveau (cf. vidéo sur Ugselnet) et **ce au plus tard 96 heures avant le début des championnats, soit avant le lundi 21 mai 2018. Passé ce délai, les inscriptions et modifications sur USPORT seront fermées.** Les modifications d'équipe de critérium ne seront ensuite acceptées par le directeur de compétition et le représentant des Services Nationaux de l'Ugsel que sur présentation d'un justificatif (certificat médical établi obligatoirement par un médecin pour les motifs d'ordre médicaux – lettre du chef d'établissement pour les autres motifs ou présentation de convocation à un examen) ou si cela invalide l'équipe.

Dossards

les dossards seront remis aux responsables des athlètes à l'accueil du jeudi soir ou vendredi matin sur présentation du reçu certifiant le versement des droits d'engagements. Les athlètes n'auront qu'un seul dossard pour l'ensemble de la compétition, hormis le relais.

Ce dossard devra être fixé lors des épreuves avec 4 épingles et sera placé :

- Dans le dos pour toutes les courses jusqu'au 400 m inclus.
- Sur la poitrine pour toutes les autres courses et les concours.

Marques

Seuls peuvent être utilisés en guise de marque, les rubans adhésifs, à condition toutefois d'être enlevés en fin de compétition. Les bombes de peinture et craies sont formellement interdites, ainsi que l'utilisation de chaussure en guise de marques.

Licences

Elles seront contrôlées à la chambre d'appel.

Appel des athlètes

Pour les concours, les athlètes consulteront les feuilles de concours (avec composition des groupes) et se présenteront à la chambre d'appel concours ½ heure avant le début de leur épreuve. L'appel et l'accès à l'aire de compétition sera fait par le responsable du concours.

Pour les courses, les athlètes ou leur responsable se présenteront à la chambre d'appel Courses, munis de leur licence pour confirmer leur participation **1 heure au moins avant l'heure officielle de leur course.**

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le jeune s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'adulte est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'organisateur s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUIQUER ... TOUT UN SPORT !

PROGRAMME GENERAL

Jeudi 24 mai 2018

17h00 à 20h00	Accueil au Stade de Kercado – 28, Rue Winston Churchill VANNES.
19h00 à 20h30	Repas au Collège Sacré Cœur 13, Rue Amiral Defforges VANNES

Le passage à l'accueil le jeudi soir ou le vendredi matin est obligatoire.

Vendredi 25 mai 2018

8h00 à 12h00	Accueil au stade de Kercado 28, Rue Winston Churchill à VANNES.
8h00 à 8h30	Pointage du jury au stade de Kercado.
8h45	Réunion de jury au stade de Kercado.
9h 00	Ouverture du Championnat et temps pastoral.
9h30 à 19h00	Compétition.
12h30	Pot de convivialité pour les enseignants et officiels (buvette)
11h00 à 13h30	Distribution des paniers repas.
18h30 à 20h30	Dîner au Collège Sacré Cœur 13, Rue Amiral Defforges VANNES.

Samedi 26 mai 2018

7h30 à 8h00	Pointage du jury à la chambre d'appel Courses.
8h30 à 12h45	Compétition.
11h30 à 13h00	Déjeuner à l'espace culturel.
11h00 à 12h30	Distribution des paniers repas.
13h00 à 13h30	Résultats et récompenses par équipe.